

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Parcours Running d'Orléans récompensé au titre des Défis Urbains 2017

Le Parcours Running d'Orléans a reçu, lundi 19 juin, le prix des [Défis Urbains 2017](#) dans la catégorie « Paysages urbains ».

Pour son caractère innovant et son intégration dans un paysage urbain classé patrimoine mondial de l'UNESCO, le Parcours Running d'Orléans, inauguré le 10 décembre 2016, à l'occasion de la C3PO, la Course des 3 Ponts d'Orléans, a été distingué par le jury, présidé par Marie-Christine Vatov, rédactrice en chef du magazine Traits Urbains et de la lettre Urbapress Informations.



La récompense a été remise à Soufiane Sankhon, Adjoint au Maire pour le Sport, la Jeunesse et l'Animation dans les quartiers, en présence des services et d'entreprises intervenus dans la réalisation du projet, à l'occasion d'une cérémonie organisée ce lundi, dans le prolongement du Forum des Projets Urbains, au Grand Hôtel Intercontinental Opéra à Paris.

LE PARCOURS RUNNING D'ORLÉANS

Date et lieu de livraison / Phasage

- 2015 : lancement de la concertation
- 2016 : début des travaux
- 10.12.2016 : livraison de la 1^{ère} boucle nocturne - 5.8km
- fin 2017 : - livraison de la 2^{ème} boucle - 8km - aménagement de 3 zones de training
- 2018-2019 : livraison de la 3^{ème} boucle - 14km (diurne)

Description de l'opération

Le réaménagement des quais s'inscrit dans la continuité de l'action menée par la Mairie d'Orléans visant à tourner le regard des habitants vers la Loire et sa vallée, classée patrimoine mondial de l'Unesco.

Rénovation urbaine et redécouverte du patrimoine ligérien, par le biais d'événements comme le Festival de Loire (plus grand rassemblement de marine fluviale d'Europe), contribuent ainsi à la réappropriation du fleuve royal par les habitants de la métropole.

Un aménagement urbain accompagne cette ambition, le projet Loire Trame Verte, structuré autour de 3 axes :

1. La Loire et le canal visant à faire revivre les quais et le Canal : réaménagement des quais du Châtelet, Fort Alleaume et du Roi...
2. Les itinéraires cyclables : réaliser la "Loire à Vélo" dans la traversée de la Métropole relier la Loire au Loiret, valoriser la forêt d'Orléans...

3. Les cheminements piétons et un parcours running (3 boucles) : il s'agit de requalifier les cheminements et de mettre en valeur des lieux de patrimoine.

La livraison de la 1^{ère} boucle nocturne du nouveau parcours running a été livrée le samedi 10 décembre 2016, à l'occasion de la course des 3 ponts.

Aménagé par la Mairie d'Orléans, cette première boucle a nécessité un an de travaux. Ce projet a fait l'objet d'une large concertation via un questionnaire public diffusé en ligne sur Internet et sur papier dans les mairies de proximité afin de recueillir les principales préoccupations et attentes des runners. La première boucle court sur 5.8 km au départ de la Place de Loire, descend jusqu'au pont de l'Europe puis remonte par la rive sud jusqu'au pont George V pour rejoindre la place de Loire. Des bornes lumineuses et un revêtement en stabilisé renforcé ont été prévus afin d'assurer la sécurité des coureurs.

Deux autres boucles sont en projet :

- Une deuxième boucle de 8 km qui reliera les pont Thinat et pont de l'Europe, verra le jour en 2017 ainsi que l'aménagement de 3 zones fonctionnelles de training situées respectivement au niveau du pont Thinat, du Lab'O et du pont de l'Europe.
- À moyen terme, une troisième boucle diurne de 14 km intégrera l'île Charlemagne.

Acteurs de l'opération (maîtrise d'ouvrage, conception, réalisation, gestion)

Maîtrise d'ouvrage : Mairie d'Orléans - Direction de l'espace public - Direction des sports
Maîtrise d'œuvre : - SLG Paysage - BeA avec l'intervention de : - DDT Loiret - B.T.P.I - Bourdin Paysage - CITEOS

Quel(s) sont les « défis urbains » qui ont été relevés ?

→ L'aménagement d'un parcours running sur un site :

- classé Patrimoine mondial par l'Unesco ;
- en zone inondable ou partiellement inondable ;

→ La sécurisation du site par des éclairages respectueux de la biodiversité et du patrimoine ligérien ;

→ La création de revêtements respectueux de ces contraintes et du risque traumatologique pour les coureurs (sol en stabilisé renforcé - bombé).

Comment l'opération a-t-elle répondu à ces « défis urbains » ?

Par la concertation :

- avec les praticiens du sport ;
- les associations de protection de la faune et la flore ligériennes ;
- les associations de préservation du patrimoine ;
- les riverains des bords de Loire.

Site internet présentant le projet

<http://www.orleans-metropole.fr/653-283/resource/running-a-orleans-retour-sur-la-c3po.htm>

